

Yonne 40/44

LE BULLETIN DE L'ARORY

numéro 8 - avril 2002 - 3€

Mémoire

ARORY
 Association pour
 la Recherche sur
 l'Occupation et la
 Résistance dans l'Yonne

Sommaire

> **LE DOSSIER**

La répression
 anti communiste en
 1941-1942

pages 2, 5 par Joël Drogland
 La prison d'Auxerre
 pages 6, 8
 par Claude Delasselle

POURQUOI UN CD-ROM?

ÉDITORIAL par Claude Delasselle

Un certain nombre de résistants se demandent pourquoi l'A.R.O.R.Y. a choisi de réaliser un CD-ROM plutôt qu'un livre sur l'histoire de la Résistance dans l'Yonne. Beaucoup en effet ne possèdent pas d'ordinateur et pensent donc que cela ne les intéresse guère. A cette interrogation, plusieurs réponses peuvent être apportées. La première est qu'il ne s'agit pas d'une initiative locale, propre au département de l'Yonne. Il s'agit d'une réalisation collective conçue dans un cadre national, à laquelle tous les départements français participent. Un peu partout les équipes travaillent déjà, ou sont en train de se constituer. Il n'était donc pas question que l'Yonne reste en dehors de cette aventure, qui n'a jamais eu encore d'équivalent en France. L'équipe qui avait dans l'Yonne commencé dès 1995 à recueillir des interviews existait déjà ; elle s'est mise à l'œuvre dès janvier 2000 et le CD-ROM de l'Yonne sera un des premiers à voir le jour (vers la fin 2003).

La deuxième raison est qu'un CD-ROM est un outil moderne, dont un des objectifs essentiels est de pouvoir être utilisé par un public scolaire (élèves de collèges et lycées, et leurs professeurs) et universitaire (étudiants en maîtrise et

doctorat). Il ne faut pas oublier qu'actuellement tous les établissements scolaires sont équipés d'ordinateurs, que les élèves sont habitués à utiliser et que pour eux, consulter un CD-ROM est un acte tout à fait facile et habituel, bien plus même que de consulter un livre. Enfin de plus en plus de foyers possèdent un ordinateur et sont à même d'utiliser ce moyen de connaissance. La troisième raison est que, si la démarche de consultation d'un CD-ROM est à coup sûr différente de celle d'un livre, elle permet, par l'utilisation de « liens »

(noms apparaissant en une couleur différente sur l'écran) d'aller très rapidement d'un nom (d'organisation, ou de maquis, par exemple) à une fiche et à des documents concernant les acteurs de la Résistance, ou les lieux de leurs actions. On y « circule » beaucoup plus vite et plus aisément que dans un livre où ce genre de recherche nécessite de passer par la consultation d'un index, à supposer qu'il existe... De ce fait il pourra rendre de grands services aux élèves, par exemple pour la préparation du Concours de la Résistance, ou aux étudiants et chercheurs de tout niveau, tout en pouvant être consulté de façon plus « classique » par toute personne curieuse de savoir qui est tel résistant, ce

CE CD-ROM EST LE FRUIT D'UNE RÉALISATION COLLECTIVE CONÇUE DANS UN CADRE NATIONAL, À LAQUELLE TOUS LES DÉPARTÉMENTS FRANÇAIS PARTICIPENT.



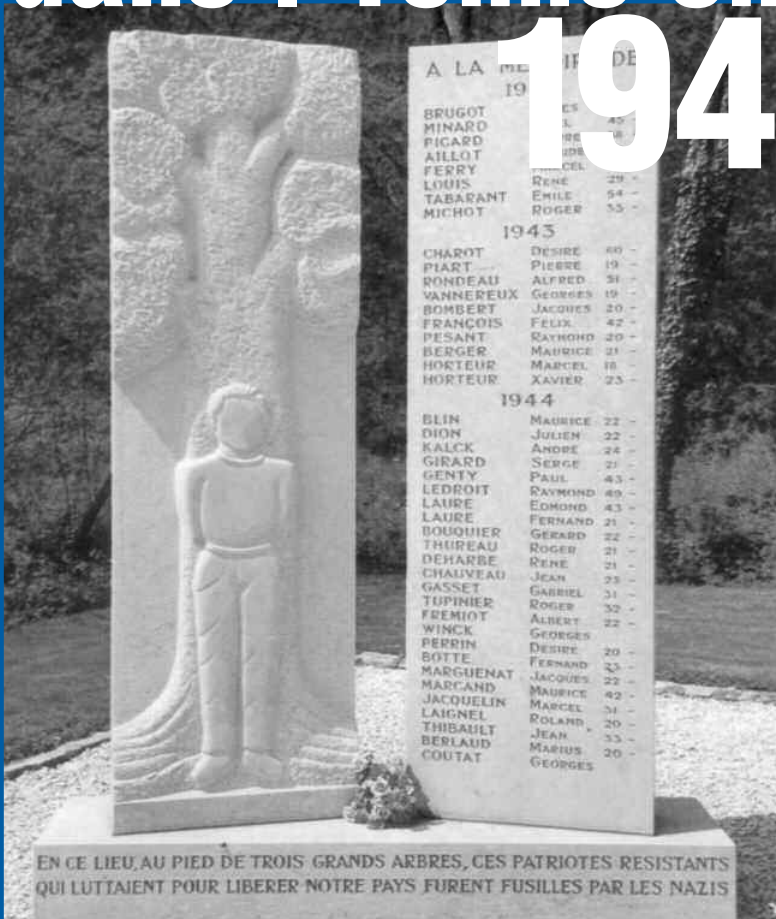
Yonne 40/44 Mémoire

Bulletin de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne.
 Directeur de publication : C. Delasselle
 Rédacteur en chef : J. Rolley
 Coordination : T. Roblin
 Graphisme et réalisation : F. Joffre
 Arory, 2002. Photos : D.R.
 site internet : www.arory.com
 e-mail : info@arory.com
 Centre de documentation :
 15 bis, rue de la Tour d'Auvergne
 89000 Auxerre
 Tél. / fax : 03 86 48 23 68.

1941-1942 Il y a soixante ans plusieurs résistants tombaient sous les balles allemandes, victimes de la politique des otages, et de leur appartenance supposée au Parti communiste. Le 24 avril 1942, Abel Minard écrivait une dernière lettre, courageuse et digne, qu'il adressait au principal du collège de Tonnerre, où il enseignait les mathématiques. Soucieux de réparer une erreur commise dans notre bulletin n°4, conscients du caractère un peu succinct du rectificatif publié dans le n°6, nous publions le texte intégral de cette lettre, à la demande de Robert Bailly, et les réflexions qu'elle lui inspire. Nous avons décidé de réaliser à cette occasion un dossier constitué de deux articles, le premier dans lequel Joël Drogland présente la répression anticomuniste, dont l'exécution d'Abel Minard et de ses camarades fut l'aboutissement, le second dans lequel Claude Delasselle évoque l'un des hauts lieux de la répression dans l'Yonne, la prison d'Auxerre. Ces deux articles font le point à partir des sources à notre connaissance, aujourd'hui. Le rédacteur en chef

La répression anticomuniste dans l'Yonne en

1941 et 1942



La stèle des fusillés d'Égriselles, inaugurée en 1992.

Dans les années 20, le Parti communiste est dans l'Yonne un parti marginal : ses adhérents sont peu nombreux, son implantation ponctuelle (carriers de Ravières, cheminots de Migennes, bûcherons de Puisaye, ouvriers de Sens et d'Auxerre), ses résultats électoraux très faibles (4% des voix en 1932). Il développe son audience dans les années 30 dans le cadre du mouvement *Amsterdam-Pleyel*, mouve-

LE SOUTIEN DU PARTI AU PACTE GERMANO-SOVIÉTIQUE ENTRAÎNERA DES MESURES DE RÉPRESSION DE LA PART DU GOUVERNEMENT DALADIER. LE P.C.F. EST INTERDIT PAR UN DÉCRET-LOI DU 26 SEPTEMBRE 1939.

ment pacifiste et antifasciste qui prend une grande importance dans l'Yonne. Appuyé sur la C.G.T. réunifiée qu'il contrôle, il participe à la mobilisation qui conduit à la victoire des candidats du Front populaire dans trois des cinq circonscriptions électorales du département. Son influence demeure cependant très limitée dans la mesure où il ne parvient pas à s'implanter solidement dans le milieu de la petite paysannerie. Les militants communistes prennent une part active à la grève du 30 novembre 1938 et approuvent très majoritairement le pacte germano-soviétique et l'invasion soviétique de la Pologne qui en est le complément. Ce soutien entraîne des mesures de répression de la part du gouvernement Daladier. Le P.C.F. est interdit par un décret-loi du 26 septembre 1939. René Froissart, qui a été le candidat du Parti communiste aux élections législatives de 1928 et de 1936 est arrêté et interné en novembre 1939. L'interdiction du Parti et la mobilisation des militants entraîne sa désorganisation puis sa disparition.

La réunion du 1^{er} septembre 1940 à Auxerre de sept militants communistes autour de René Roulot marque le début de la réorganisation du Parti dans le cadre d'une structure clandestine. Quelques noyaux de militants se reconstituent à Auxerre et Sens principalement, qui commencent une action de distribution de tracts et de collage de papillons.

Le contenu essentiellement anti-vichyste, faisant peu d'allusion à l'occupant, est conforme à la ligne imposée par la direction nationale du Parti.

LA « RÉPRESSION DES MENÉES COMMUNISTES », PRIORITÉ DE VICHY

Dès leurs premières actions de distribution de tracts, les communistes sont en butte à une répression déterminée et organisée. De la part du gouvernement de Vichy, cette

Lettre de Robert Bailly

« La dernière lettre des Résistants fusillés est révélatrice de leur personnalité profonde. Devant la mort on ne triche pas. Celle d'Abel Minard est adressée à son supérieur hiérarchique, le principal du Collège de Tonnerre. Professeur de Mathématiques en titre, philosophe et sociologue, il était curieux de tout, cachant sa bonté sous une dignité un peu sévère. C'était une valeur humaine. Il ne pouvait se dérober à l'appel de sa conscience contre l'Occupant et ses serviteurs du gouvernement de Vichy. Il le faisait modestement, aidé par sa compagne, institutrice révoquée en décembre 1940. Tous deux se dévouaient, non sans risques, pour accueillir les résistants clandestins pourchassés, pour recruter, se réunir pour la distribution de feuilles clandestines et aider les camarades en difficultés.

Arrêté avec Claude Aillot son ancien élève, il avait subi l'interrogatoire du Commissaire spécial avec calme, mettant en avant son devoir de patriote. Comme ses autres camarades, il ne passa devant aucun tribunal et ce sont six otages qui furent exécutés clandestinement par les Allemands au Champ de tir d'Egriselles-Venoy, crimes de guerre caractérisés- et le journal local resta muet sur ces assassinats. »
Robert Bailly.

Dernière lettre du professeur Abel Minard.

Auxerre, le 24 avril 1942.

Monsieur le Principal,

Détenu à la prison d'Auxerre depuis le 5 mars et désigné aujourd'hui comme otage, je vais être exécuté dans quelques heures. Je ne reverrai donc plus le collège de Tonnerre et je veux vous faire mes adieux en vous remerciant de la sympathie que vous m'avez témoignée pendant le temps trop court où j'ai été votre collaborateur. Puis-je solliciter de votre complaisance de rassembler les notes et les livres que j'ai laissés aux mains des élèves de mathématiques et de philosophie et de les remettre à mon domicile. J'ai d'ailleurs quelques livres de la bibliothèque des professeurs. Ils vous seront restitués.

D'autre part, les 25 ans de services que j'ai accomplis au service de l'Université pourront-ils assurer à ma fille et à ma femme, la pension qui les sauvera de la misère ? Voudriez-vous, dans ce cas, faire connaître à ma femme les démarches à effectuer pour obtenir satisfaction ?

Je vous prierai aussi de bien vouloir me rappeler au bon souvenir de mes collègues à qui je ne saurais évidemment écrire en particulier et les assurer du regret que j'éprouve à être enlevé à leur sympathie.

J'ose espérer quelques regrets de la part de mes élèves. J'ai été souvent sévère mais je me suis toujours efforcé de les faire travailler et ne leur ai pas ménagé mes soins.

En m'excusant de vous mettre à contribution, je vous prie, Monsieur le Principal, etc.

Abel Minard.

répression se situe dans la continuité de celle qui a été entreprise par le gouvernement Daladier à la fin de 1938 et renforcée pendant la drôle de guerre. Le préfet prend dès le 11 novembre 1940 un arrêté qui conduit deux militants sénonais en prison, cinq autres font l'objet d'une mesure d'internement administratif ; la gendarmerie perquisitionne et découvre des tracts à Gron au domicile de Lucienne Rolland qui doit s'enfuir. Elle est condamnée par contumace

par le Tribunal correctionnel de Sens, à dix-huit mois de prison, le 27 mars 1941. Des personnes suspectées de sympathies communistes sont convoquées à la préfecture et dans les sous-préfectures et assignées en résidence surveillée. Les instituteurs ayant participé à la grève du 30 novembre 1938 (ils étaient seize, communistes mais aussi socialistes et francs-maçons) sont révoqués début décembre. En janvier 1941, le Centre d'internement administratif de Vaudeurs est ouvert. George Varenne, instituteur syndicaliste, militant du mouvement *Amsterdam-Pleyel*, organisateur de la grève du 30 novembre 1938, est arrêté le 21 juin par la police allemande.

La création du Front national et l'attaque de l'U.R.S.S le 22 juin 1941 vont amplifier l'action des communistes. Conscients de ce développement, les autorités vichystes sont fermement décidées à les réprimer : « Seule la brutalité de la répression permettra de sauver la France du péril communiste » écrit le sous-préfet de Sens.

UNE PREMIÈRE VAGUE DE RÉPRESSION EN AOÛT- SEPTEMBRE 1941

A la mi-août 1941, une importante distribution de tracts communistes a lieu à Auxerre.

Le préfet Bourgeois convoque le commissaire aux Renseignements généraux, Grégoire et le commissaire de police d'Auxerre, Chanterelle. Il exige qu'une prompte et efficace répression soit entreprise.

Le 23 août les services du commissaire Chanterelle arrêtent Antoine Ganivet, 27 ans, manœuvre à Auxerre. Il déclare que les tracts qu'il a distribués lui ont été remis par son chef de chantier, « Julot ». Ainsi sont arrêtés Jules Brugot et sa compagne, Lucienne Rolland, le 26 août. À son domicile, la police trouve du matériel d'imprimerie, des tracts, des brochures, du papier, des instructions du Parti communiste et des notes permettant d'identifier Pierre Dudiot, militant sénonais ; l'enquête aboutit rapidement à l'arrestation de Pierre Schleiss (ou Schlecht) (22 ans), Stanislas Bukowski, ouvrier-

plombier polonais, André Desvignes (20 ans), Johanès Chignier, Simoneau et Canet. A Sens, l'inspecteur Gassot a déjà procédé à des arrestations et des assignations à résidence. L'arrestation de Pierre Dudiot, ouvrier-ajusteur de vingt ans, dans le cadre de l'affaire Brugot lui permet un important coup de filet chez les militants sénonais. Ainsi sont arrêtés Robert Theeten (20 ans), arrêté une première fois quelques mois plus tôt et relâché, Serge Santambien (19 ans), employé à la coopérative de céréales de Sens, Albert Meunier, agriculteur à Gron et Louis Duguet. Serge Cachon (19 ans), commis-boucher dont le père « actuellement fixé à Paris était un des communistes les plus dangereux de Sens » est arrêté et relâché. C'est donc une douzaine de militants qui sont arrêtés et incarcérés à la prison d'Auxerre, le 29 août pour les militants auxerrois, les 11 et 12 septembre pour les militants sénonais. Le 12 janvier 1942, Jules Brugot est remis aux autorités allemandes. Il est fusillé le lendemain comme otage, en représailles de faits qui se sont passés à Dijon plus de cinq mois après son arrestation.

Les autres militants communistes sont transférés à Paris au début de mars. Traduits devant la Section spéciale de la Cour de Justice de Paris, ils sont condamnés à des peines de un à cinq ans de prison ou de travaux forcés. A l'expiration de leur peine, plusieurs d'entre eux sont remis aux autorités allemandes qui les déportent. Ainsi Serge Santambien, après avoir été emprisonné à Auxerre, Paris (La Santé), Fresnes, Poissy et Châlons-sur-Marne est-il remis aux Allemands le 24 avril 1944 et déporté à Buchenwald. Ainsi Lucienne Rolland quitte-t-elle la centrale de Rennes le 2 mai 1944 pour Ravensbrück. Albert Meunier parvient à s'échapper de la prison de la Santé et reprend le combat clandestin.

L'ARRESTATION DE « GASTON »

En décembre 1941 René Roulot abandonne la responsabilité politique du département de l'Yonne et est remplacé par Jean-Pierre Ringenbach (« Gaston »). Le 9 novembre

1941, « Gaston » s'installe dans un petit meublé à Sainte-Savine, dans la banlieue de Troyes. Il se déplace dans les deux départements, distribue la presse et des tracts, collecte des fonds, rencontre les militants. Il établit des contacts nombreux dans le département : à Sens avec Edouard Boige grain, René Louis et Emilien Jacquin, à Avallon avec Maria Valtat, à Auxerre avec Robert Bailly, à Tonnerre avec les époux Minard et Claude Aillot, à Laroche avec Emile Tabarant.

Le 29 janvier 1942, la Gestapo, à la recherche des auteurs d'un attentat commis contre le Soldatenheim de Dijon le 10 janvier, organise une vaste opération dans la région troyenne. Assistée de la Feldgendarmarie et de la police française, elle perquisitionne deux cent trente et un meublés et hôtels. « Gaston » est surpris dans sa chambre, avant l'aube. On trouve dans son meublé un appareil à dupliquer qu'il était venu chercher chez Robert Bailly à Auxerre un mois plus tôt, des tracts et des journaux communistes, la carte d'identité de Jacquin, une photographie de Charles Masson, une enveloppe à l'adresse de « Gaspard Gabriel » (Jean Creux) à Saint-Florentin. Jacquin et Masson sont arrêtés, le domicile de J. Creux est perquisitionné. Ajusteur dijonnais, condamné en juin 1941 par le Tribunal de Dijon, Jean Creux s'est évadé en juillet et est venu vivre à Saint-Florentin. Des documents sont trouvés au cours de la perquisition qui permettent aux services du commissaire spécial Grégoire, informés par la police française de Troyes de remonter jusqu'à Robert Bailly, arrêté le 3 février, puis à Suzanne Brisset qui lui fournissait de fausses cartes et qui est arrêtée le 12. Il n'y a donc aucun doute possible sur l'activité de « Gaston ».

Les Allemands savent qu'ils viennent de capturer « un chef communiste particulièrement dangereux, ennemi de l'Allemagne ». « Gaston » ne le nie pas et déclare dès son premier interrogatoire : « Je suis convaincu de la justesse de l'idée et de la doctrine communistes (...) Le peu que je sais, je ne le dirai à aucun prix (...)

En aucun cas, je ne trahirai mes camarades (...) La peine capitale ne m'effraie pas », (citations extraites de documents allemands).

A Troyes, puis à Dijon, pendant trois semaines, il subit de terribles interrogatoires et un simulacre d'exécution. Il ne parle pas. Les militants qui sont arrêtés pendant cette période, E. Jacquin et Masson, le sont parce que les Allemands ont pu les identifier grâce aux documents saisis. Le 19 février 1942, sans avoir parlé, Ringenbach est condamné à mort par un Tribunal militaire allemand. Il va être exécuté et il le sait.

Quelques jours plus tard, ses tortionnaires l'autorisent à rédiger des lettres d'adieux à sa famille. Puis ils

Les procès de Jean-Pierre Ringenbach (« Gaston »)

Après ses longues déclarations à la Gestapo et les arrestations nombreuses qui suivirent, la peine de mort de « Gaston » est commuée en une peine de dix ans de travaux forcés. Il est déporté à Reinbach, dans un camp où il est au régime cellulaire. Le 27 mars 1945, il est libéré par les Américains.

A son retour en France, il se rend chez ses parents dans le Doubs. Apprenant qu'une plainte a été déposée contre lui, il se présente à la gendarmerie. Un premier procès s'ouvre devant la Cour de Justice de l'Aube. Il reconnaît les faits, raconte les tortures qui lui furent infligées et précise les conditions dans lesquelles il a parlé. Le 14 décembre 1945, l'affaire est classée.

Libre, Jean-Pierre Ringenbach s'installe à Pantin où il travaille comme contrôleur aux usines Kléber-Colombes, se remarie et a une petite fille. Le 13 mai 1948, une nouvelle information est ouverte par le Tribunal militaire de Paris car la découverte de documents allemands fait peser de nouvelles charges sur lui. Le juge d'instruction militaire se déclarant incompetent, c'est le Parquet de la Cour de Justice de la Seine qui reprend l'instruction le 17 juin 1948 et enregistre les dépositions des veuves des fusillés de l'Yonne d'avril 1942.

A l'issue d'un second procès, la Section générale du Parquet estime qu'aucune charge nouvelle n'est venue modifier la situation. Le non-lieu est prononcé et Jean-Pierre Ringenbach sort libre de la prison de Fresnes le 11 octobre 1948.

lui affirment que ses deux frères et ses deux beaux-frères seront prochainement fusillés comme otages. Ensuite on lui sert un repas et du vin. L'interprète affirmera au procès : « les Allemands l'ont saoulé dans sa cellule et l'ont amené à un état tel qu'il n'eut plus la force de résister à leurs manœuvres et qu'il était mûr pour les aveux ». Effet de l'alcool, des terribles souffrances endurées, de la pression psychologique ? Le lendemain matin tout bascule. « Après avoir bien réfléchi toute la nuit, j'ai décidé de faire des révélations » déclare-t-il le 24 février 1942. « J'ai eu une faiblesse » dira-t-il à ses juges de 1945 et de 1948.

L'audition dure trois jours, les 24, 25 et 26 février 1942. La déposition est longue et détaillée. « Gaston » dit tout ce qu'il sait sur l'organisation communiste et sur ses militants ; il donne des noms et, quand il ne les connaît pas, des précisions suffisantes pour les identifier. Une terrible vague d'arrestations s'en suit dans les deux départements.

LA RÉPRESSION SANGLANTE DU PRINTEMPS 1942

L'arrestation de René Roulot à Dijon le 1^{er} mars 1942, est sans relation avec l'arrestation de Ringenbach. C'est le 5 mars qu'a lieu la plus grosse vague d'arrestations. Elles sont opérées par la Gestapo et les services du commissaire spécial Grégoire qui ont été requis pour l'occasion : à Migennes, Emile Tabarant et Pierre Picard, à Cheny : Albert Pillu, à Augy : Henri Nutchey (c'est une erreur, « Gaston » a dénoncé le mari d'une institutrice, et les Allemands se sont trompés d'institutrice, il s'agissait de Mme Ferry), à Tonnerre : Abel Minard et Claude Aillot, à Sens : Edouard Boigegrain et René Louis. André Varenne est arrêté puis relâché le 18 mars. Le 7 mars, Jean Creux est arrêté à Sainte-Savine. Le 30 mars Marcel Ferry est arrêté à son tour et Nutchey est relâché. « Gaston » est également responsable des arrestations de deux militants aubois, Roland Bouhélier, le 8 avril et Armande Gandon, le 5 mars. Ce sont plus de cinquante militants qui sont identifiés et « il a été possible de sup-

primer environ quarante membres influents du Parti communiste des deux départements » écrit la Gestapo. Les militants communistes arrêtés sont fusillés en application de la politique des otages : exécution de résistants français en réponse à des attentats de la Résistance contre des militaires allemands. Le 18 avril 1942, Emilien Jacquin, Jean Creux, Charles Masson et René Roulot sont fusillés à Troyes en représailles d'un attentat commis au Havre le 2 avril. Le 25 avril 1942 ce sont Abel Minard et Pierre Picard qui sont fusillés à Auxerre, en représailles d'un attentat commis à Paris le 2 avril 1942. Le 30 avril 1942, Emile Tabarant et René Louis sont fusillés à leur tour, en représailles d'un attentat commis à Moults-Argences le 16 avril 1942. Claude Aillot, Edouard Boigegrain et Marcel Ferry sont fusillés le même jour. « Les exécutions pour des motifs inconnus de la population ont provoqué une très vive émotion et n'ont fait qu'aggraver le ressentiment contre l'occupant » écrit le préfet dans son rapport mensuel. La violence de la répression du printemps 1942 entraîne une longue mise en sommeil du Front national consécutive à l'affaiblissement du Parti communiste. Ce n'est qu'à la fin de l'été que s'amorce le renouveau, suite à l'arrivée d'un nouveau responsable, Marcel Mugnier. ●

Joël Drogland

Sources : A.D.Y. 1 W 14-26 : Rapports mensuels du préfet. 1 W 29 : Comptes-rendus d'événements locaux adressés par le préfet au ministre de l'Intérieur (1941-1944). 1 W 35 : Etat des arrestations opérées par les autorités françaises pour activités anti-nationales. 1 W 102-123 : Attentats terroristes. 6 W 25470 : dossier d'instruction du procès Grégoire. A.N. Z6 NL/19510, dossier d'instruction du procès Ringenbach. A.N., Z 6 166 dossier 2252 bis, dossier d'instruction du procès de Stéphane Leuret (contient le rapport de l'inspecteur Gassot). A.N., AJ/40/927, dossier 398141 G. (compte-rendu des autorités allemandes). Témoignage de Robert Bailly (1981). Robert BAILLY, Les feuilles tombèrent en avril, éditions sociales, 1977, réédité en 1985, 160 pages. Robert BAILLY, Si la Résistance m'était contée, éd. A.N.A.C.R.-Yonne, 1990. DROGLAND Joël et ROCHE Michel, Le parti communiste dans l'Aube et dans l'Yonne, in Les communistes français de Munich à Chateaubriant (1938-1941), Presses de la F.N.S.P., 1987.

La prison d'Auxerre, de 1940 à 1944

La prison d'Auxerre est un des lieux les plus sinistrement représentatifs de l'oppression exercée dans l'Yonne par l'occupant pendant cette période. C'est là, essentiellement (mais pas uniquement, on va le voir), dans la partie de la prison accaparée par les Allemands que vont être emprisonnées plus de 2000 personnes entre 1940 et 1944, dont une partie importante pour faits de résistance.

Des registres conservés aux Archives départementales et un rapport établi par le surveillant-chef adjoint de la prison permettent de se faire une idée du rôle qu'a joué cet endroit dans le système répressif allemand.

Devant la certitude de l'arrivée imminente des Allemands, les détenus de la prison d'Auxerre avaient été évacués dans la journée du 15 juin 1940 : les registres signalent que nombreux sont ceux qui en ont profité pour prendre la fuite et n'ont pas rejoint ensuite la prison. Peu de temps après leur arrivée à Auxerre, dans la soirée du 15 juin, les Allemands ont réquisitionné une des trois ailes de la prison départementale d'Auxerre et l'ont isolée du reste du bâtiment. Cette aile comprend (comme les deux autres) deux grandes salles au sous-sol, un rez-de-chaussée, avec le poste de garde, et deux étages comprenant chacun 36 cellules, le premier étage réservé aux hommes, le second aux femmes. Le poste de garde comptait six soldats, commandés par un chef de poste, et un interprète. Le quartier allemand était placé sous l'autorité d'une directrice allemande d'une cinquantaine d'années, redoutée de tous les détenus.

Le chef de poste, avec lequel les gardiens français ont entretenu des relations assez cordiales, avait accepté de leur donner les noms des personnes entrantes et sortantes, ce qui permettait aux gardiens français de

renseigner les familles, en particulier sur les transferts dans d'autres lieux de détention. Différents registres d'érou ont été établis par eux, et conservés : ils mentionnent les noms et dates d'entrée et de sortie des détenus, et indiquent parfois le lieu vers lequel ceux-ci ont été transférés. Certains de ces registres mentionnent aussi (mais pas toujours hélas) les raisons de leur arrestation.

Dès leur entrée, les prisonniers étaient généralement soumis à un régime d'isolement total, seuls dans leur cellule, ne pouvant ni lire ni écrire, ni recevoir quoi que ce soit de l'extérieur, ni même souvent être soignés. Pendant cette période d'isolement absolu, les prisonniers sont soumis à des interrogatoires quasi-quotidiens, accompagnés de coups et d'actes de torture, qui se pratiquent dans une salle située à côté du greffe. Une autre salle, plus discrète, dans l'Hôpital Psychiatrique situé en face, de l'autre côté de la route de Paris, servira également aux interrogatoires et aux tortures. Ces interrogatoires ont été parfois poussés (ce sera le cas au moins pour deux détenus, dont Louis Riglet)

Dès leur entrée, les prisonniers étaient généralement soumis à un régime d'isolement total, seuls dans leur cellule, ne pouvant ni lire ni écrire, ni recevoir quoi que ce soit de l'extérieur, ni même souvent être soignés.

jusqu'à la mort du prisonnier.

Après cette terrible période d'isolement, qui peut durer de quelques jours à quelques semaines, le prisonnier était transféré dans une des cellules surpeuplées (jusqu'à 6 à 8 personnes entassées dans la même cellule) du quartier allemand, où les conditions de vie et d'hygiène étaient de ce fait très dures. Notons qu'une partie importante des détenus a été transférée dans d'autres prisons, notamment celles de Fresnes et du Cherche-Midi à Paris, celles de Clairvaux, de Dijon, etc. Les autres pouvaient être déférés devant un tribunal spécial allemand, qui rendait

une parodie de justice ; à partir de 1944 une partie des détenus sont envoyés sans jugement en déportation en Allemagne, ou fusillés.

Les registres conservés, dont les renseignements sont lacunaires surtout à partir de 1943, ne permettent pas une étude exhaustive des raisons des arrestations. On peut tout de même relever un certain nombre de motifs qui ne sont pas directement liés à une activité de résistance envers l'occupant : braconnage, vol de matériel allemand, etc. Plus caractéristiques d'une opposition ou d'une volonté de résistance sont les arrestations pour propos hostiles envers les Allemands, insultes, menaces, et même parfois coups à des soldats allemands, fleurissement de tombes d'aviateurs alliés (à Sens), et les refus de partir travailler en Allemagne ou, pour un permissionnaire du S.T.O, de repartir en Allemagne. D'assez nombreuses incarcérations sont dues à la détention d'armes (ou seulement de munitions), parfois pour des faits dérisoires (une personne arrêtée pour détention d'un fusil à piston et de deux fleurets...). Apparaissent ensuite des

actes que l'on peut rattacher clairement à une hostilité envers l'occupant et à une volonté de résistance : confectionner ou arborer des drapeaux français ou anglais (à Joigny), écouter la radio de Londres, distribuer (ou simplement détenir) des tracts, se livrer à une propagande « anglaise », « gaulliste » ou « communiste ». Enfin apparaissent les actes de résistance proprement dits : hébergement d'aviateurs alliés, vol dans le but de nuire aux occupants (vol de cuivre à la gare de Toucy, qui entraîne l'arrestation de 8 résistants de la région de Toucy en octobre 1943), sabotages de voies ferrées ou de matériel ferro-

viaire, à la gare de Sens et celle de Laroche-Migennes ; enfin « activités terroristes », et arrestations lors d' « opérations de police » à la recherche de maquis ou de résistants sédentaires.

On voit donc que si les détenus du quartier allemand de la prison d'Auxerre ne sont pas tous des résistants au sens strict, ceux-ci en forment une partie importante. Y figurent également des personnes arrêtées comme otages : c'est le cas par exemple pour Briçon, où 25 personnes, généralement assez âgées, sont incarcérées le 13 mai 1944 à la suite du meurtre de trois collaborateurs du R.N.P., et libérées seulement fin juin ; c'est le cas également des 27 notables qui ont été incarcérés comme otages le 14 juin 1944 (le maire d'Auxerre, Jean Moreau, le maire de Sens, Lazare Bertrand, plusieurs industriels très connus, des commerçants, des ingénieurs...) et qui ont été libérés pour la plupart quelques jours plus tard, entre le 16 et le 20 juin.

Enfin l'arrestation de juifs constitue un cas à part, dont on connaît hélas la terrible signification : 78 juifs, hommes, femmes et enfants ont été incarcérés dans le quartier allemand (et 27 dans le quartier français) et n'y sont restés que quelques jours avant d'être transférés vers les camps de Pithiviers et surtout de Drancy. Les premières rafles (les plus importantes) ont lieu le 12 juillet 1942 (donc quelques jours avant celle de Paris), le 9 août et le 9 octobre 1942 ; les arrestations de juifs se raréfient ensuite pendant l'année 1943 (8 arrestations) mais reprennent à nouveau en février et mars 1944 (35 arrestations). Si le 9 août 1942 le préfet de l'Yonne est intervenu pour faire relâcher trois juifs arrêtés à cause de leur âge (deux enfants de 14 et 15 ans et un vieillard de 74 ans), cette « humanité » ne sera plus de mise par la suite puisqu'en février et mars 1944, deux enfants de 4 et 9 ans et un vieillard de 71 ans sont arrêtés et rapidement expédiés à Drancy, sans intervention de sa part cette fois-ci...

Les registres nous permettent également (en partie seulement, on l'a dit) de connaître le sort des personnes

arrêtées : sur plus de 2000 personnes (un dénombrement plus précis paraît impossible du fait de la non-concordance exacte entre les différents registres) qui ont été détenues dans le quartier allemand entre 1940 et 1944, les registres nous indiquent que 43 d'entre elles ont été fusillées, dont 30 pour la seule année 1944 ; 14 prisonniers ont été transférés en Allemagne pour « travail » et 95 autres dans différentes prisons françaises. Enfin les détenus déportés directement en Allemagne, dans les prisons et surtout les camps de concentration sont au nombre de 61 pour l'année 1943, et 178 en 1944 (mais il ne faut pas oublier qu'une partie des détenus transférés dans d'autres prisons françaises ont ensuite été également déportés en Allemagne). L'émotion surgit à la lecture de noms bien connus : Jules Brugot, Abel Minard, l'abbé Ferrand, Irène Chiot, Jorge Semprun, les frères Horteur, l'abbé Bruni, Félix François, Robert Botté, Pierre Vauthier, Jean Léger, Léon Quarton, Louis Riglet... et de bien d'autres, avec pour certains l'indication de leur tragique destin.

Il faut signaler enfin qu'un certain nombre de détenus ont été libérés avant le 23 août 1944 : il s'agit notamment des otages dont nous avons déjà parlé, d' épouses de résistants arrêtées en même temps que leur mari (Mme Vauthier, Mme Rondeau...), ou de personnes arrêtées lors d'opérations de police et dont l'appartenance à la Résistance n'a pu être prouvée : c'est le cas par exemple de Guy et Jacqueline Herbin, de Joigny, de Marcel Giot ou du docteur Sillas de Vermenton, arrêté en avril 1944 puis libéré, avant d'être incarcéré à nouveau le 11 août 1944.

Les dernières incarcérations ont lieu à la mi-août 1944 (la dernière le 20 août). Dans la nuit du 22 au 23 août les Allemands partent de la prison, ne laissant que 4 gardiens ; le 23, le chef de poste allemand, après discussion avec des détenus, accepte de rendre les clefs aux gardiens français, en spécifiant de ne pas libérer les détenus avant le lendemain, puis les derniers Allemands partent en moto. Aussitôt les gardiens français ouvrent les cellules, libérant les 110 ou 120

prisonniers qui s'y trouvent encore. Mais la sortie de la prison se fait prudemment, par petits groupes de 2 ou 3, dans l'après-midi et la soirée du 23, en commençant par les blessés et les femmes, car on craint que les prisonniers libérés ne soient repérés par les Allemands qui circulent encore à ce moment-là en ville.

L'autre partie de la prison était restée placée sous le contrôle des autorités françaises. On pourrait penser qu'elle ne servait alors qu'à la détention de prisonniers de droit commun. Effectivement les personnes emprisonnées et condamnées pour vols (dont ceux commis en juin-juillet 1940 pendant l'absence de nombreux icau-nais partis en Exode), ainsi que d'autres délits (violences, escroqueries, etc) forment la très grande majorité des détenus de cette partie. On trouve cependant un certain nombre de « délits » qui sont directement liés à l'occupation et à ses conséquences. C'est le cas, nous l'avons vu, des 27 juifs qui ont été incarcérés dans la partie française avant d'être envoyés à Drancy. Par ailleurs les incarcérations pour détention d'armes sont assez nombreuses en 1940, plus rares par la suite et une partie des personnes emprisonnées pour ce fait sont restées dans le quartier français. D'autres motifs d'incarcération pouvaient sembler suffisamment bénins aux Allemands pour justifier parfois l'incarcération de leurs auteurs dans le quartier français, comme les outrages et insultes à des soldats allemands, où les femmes tiennent une part importante...

Par contre apparaissent dans les registres des personnes accusées de « délits » politiques graves : exemple l'arrestation pour « menées communistes » de 11 personnes entre le 23 août et le 18 octobre 1941, parmi lesquelles Jules Brugot, remis aux autorités allemandes le 12 janvier 1942, et Albert Meunier, transféré à Paris. Par la suite, en 1942 et 1943, on retrouve quelques cas isolés de personnes incarcérées pour détention de tracts, ou « propagande communiste » (Georges Chabanna, André Vetel...) : en général, ces personnes sont transférées rapidement vers le quartier allemand, ou vers d'autres prisons

qui s'est passé dans sa région ou sa localité pendant cette période, ou quel a été le rôle et l'importance de tel ou tel mouvement. Par ailleurs le CD-ROM possède des avantages indiscutables par rapport au livre. Non seulement il peut contenir beaucoup de texte (le nôtre comprendra environ 700 à 800 fiches, ce qui correspondra à peu près à autant de pages d'un livre), mais on peut y ajouter un nombre considérable (plusieurs centaines) de documents visuels (photos, tracts, journaux..., mais aussi de courtes vidéos), et auditifs (extraits d'interviews, chansons...). Un livre qui contiendrait autant de texte et de documents photos dépasserait largement les 1000 pages... et serait d'un prix démesuré. De plus les documents photos peuvent être agrandis à l'écran et fournissent des images d'excellente qualité, supérieure souvent même au document original.

En cela le CD-ROM jouera le rôle d'un véritable « mémorial » de la Résistance dans l'Yonne, car vont y être stockés et préservés à jamais, donc sauvés de la disparition ou de l'oubli, des centaines de documents qui nous ont été prêtés par des résistants (et des non-résistants), et qui seront consultables aisément par tous, et pour toujours. Tout autant qu'une mise au point nouvelle sur l'histoire de cette période dans notre département, ce sera donc une contribution essentielle à la préservation de la Mémoire de la Résistance. C'est pourquoi de nombreux résistants ont compris l'intérêt de ce projet et le soutiennent activement. ■

> LE DOSSIER

françaises, à Paris, Dijon, etc. Ces cas deviennent plus nombreux au cours de l'année 1944, avec des arrestations groupées de résistants : s'agit-il de résistants arrêtés par des policiers français (comme André Daprey), ou leur présence dans le quartier français s'explique-t-il par l'encombrement de la partie allemande ?

Le cas d'André Daprey (« Nobel ») est tout à fait particulier : ce chef du maquis Garnier, blessé au cours du combat de la ferme du Carrelet, est arrêté par la police française, le 28 mars, au domicile auxerrois des parents d'un autre maquisard du Garnier, Jean Biéler ; il est incarcéré dans le quartier français (alors que la police française semble très bien savoir qui il est), et doit sans doute de ne pas être transféré dans le quartier allemand aux protections qui semblent l'entourer (Jean Moreau, un des chefs de la police française...). En juillet, deux autres résistants, membres du maquis du Loup, incarcérés eux-aussi dans le quartier français, sont placés dans sa cellule, de toute évidence pour faciliter son évasion. Celle-ci est organisée par un des gardiens français, Gabriel Gibert, avec de nombreuses complicités au sein du personnel français de la prison ; les trois hommes réussissent dans la journée du 2 août à franchir le mur d'enceinte et, pris en charge par des résistants, à rejoindre leurs organisations.

A part cette évasion spectaculaire, on peut noter que d'autres évasions se sont produites lors des sorties de prisonniers pour effectuer des corvées en ville. Une partie notable des détenus de la prison française était également affectée, à partir de 1943, au travail sur des chantiers forestiers situés dans le Morvan ou dans la région de Mailly-la-Ville et Châtel-Censoir : on constate sans surprise que l'on s'évadait assez fréquemment de ces chantiers forestiers...

Dès la libération d'Auxerre, le 24 août 1944, la prison, redevenue uniquement française bien sûr, va recevoir, prenant la place des résistants libérés le 23 au soir, un autre type de prisonniers, ceux qui sont enregis-

trés sous la dénomination d'« inter-nés administratifs », c'est-à-dire les personnes accusées de collaboration. Les premiers jours qui suivent la Libération les voient affluer : 15 déjà le 24 août (dont deux vont être exécutés, le 24 et le 27), 28 le 25 août (dont René Grégoire, sorti le 29 puis réincarcéré le 7 septembre), 13 le 26 août, 21 le 27, 13 encore le 28 août : en tout 90 en 5 jours. Le rythme des incarcérations diminue ensuite sensiblement, mais la prison continue de recevoir presque tous les jours, en septembre et même en octobre son contingent de prisonniers, dont un certain nombre sont libérés assez rapidement et une grande partie du reste transférée en masse le 9 novembre à Paris.

On sait que de nombreuses personnes accusées de collaboration ou de dénonciations aux Allemands ont été incarcérées à la caserne Gouré après la Libération : la prison d'Auxerre a-t-elle servi pour en recevoir le trop-plein, ou s'agit-il de collaborateurs d'un type particulier ?

On voit donc que l'examen approfondi des registres de la prison, malgré les lacunes de ces documents, permet d'affiner la connaissance que nous pouvons avoir de la répression opérée par les occupants envers la Résistance. Signalons d'ailleurs que certains registres contiennent aussi, pour l'année 1944, les noms de résistants tués lors d'« opérations de police » (ainsi ceux des 9 résistants tués dans la région de Charentenay lors de l'attaque du maquis de la Souille, le 9 juillet , ou les 4 personnes tuées lors de l'attaque de la ferme Dumont à Guerchy, le 13 juin 1944). Les gardiens français ont-ils voulu ainsi, en notant les noms de ces résistants qui n'ont jamais été arrêtés ni emprisonnés, laisser une trace écrite de ces exécutions et contribuer ainsi à la mémoire de la répression ? ●

Claude Delasselle

Sources

A.D.Y. : dossiers 33 J 18 ; 1 W 157 ; 1 W 101 ; 1115 W

Rapport de M. Guette, surveillant-chef adjoint de la prison d'Auxerre, Historique de l'occupation allemande d'Auxerre, 1940-1944 (A.D.Y., 33 J 18)